

| | |
|---|--|
| Numéro de dossier : 1114400007 | |
| Unité administrative responsable | Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme |
| Objet | Transmettre au conseil municipal le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) pour y introduire le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier Sainte-Marie |

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Le PPU du Quartier Sainte-Marie permet d'articuler les orientations du Plan d'urbanisme en tenant compte des enjeux spécifiques à la partie est de l'arrondissement de Ville-Marie. Il s'inscrit dans la foulée du Plan de revitalisation urbaine intégrée du quartier Sainte-Marie et s'appuie sur une démarche intégrant un processus de concertation avec le milieu.

Le PPU vise à améliorer la qualité de milieux de vie, dans un contexte marqué par la présence d'activités industrielles ainsi que d'une importante circulation de transit, à mettre en valeur le potentiel de développement du territoire, notamment en soutenant un développement plus intense dans le voisinage des stations de métro, et à diversifier l'économie du quartier en misant sur les arts et la culture, le renforcement de l'économie locale et l'économie sociale.

La mise en œuvre de ces objectifs se traduit, entre autres, par les modifications qui sont proposées aux paramètres d'affectation du sol, de hauteur et de densité du Plan d'urbanisme. Par ailleurs, le PPU identifie 4 secteurs d'action prioritaires pour lesquels il énonce des orientations et des balises d'aménagement. De plus, le PPU prévoit des interventions sur le domaine public, dont la plus importante est le réaménagement de la rue Ontario, ainsi que la réalisation d'un Plan local de déplacements.

Le PPU intègre plusieurs des commentaires formulés par le CAU suite à la présentation d'une première version.



Avis_CAU 25 FÉV 2011_PPU Ste-Marie.pdf

Numéro de certificat (ou note)

| | |
|--|---|
| <p>Responsable de l'intervention Martin C. ROY Conseiller en aménagement Tél. : 514-872-3186 Date: 2011-03-09</p> | <p>Endossé par: Luc GAGNON Chef de division Urbanisme Tél. :514-872-4095 Date d'endossement: 2011-03-09</p> |
|--|---|

Numéro de dossier :111440007